

# Réflexions sur les consonnes labiales du polonais moderne

Charles Zaremba

#### ▶ To cite this version:

Charles Zaremba. Réflexions sur les consonnes labiales du polonais moderne. Robert Roudet; Charles Zaremba. Questions de linguistique slave. Etudes offertes à Marguerite Guiraud-Weber, Publications de l'Université de Provence, 2008, 978-2-85399-694-5. hal-02065196

### HAL Id: hal-02065196 https://amu.hal.science/hal-02065196v1

Submitted on 12 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Réflexions sur les consonnes labiales du polonais moderne

Charles ZAREMBA Université de Provence

#### 0. Délimitation du sujet

Faut-il considérer les consonnes labiales palatalisées du polonais moderne comme des phonèmes à part entière, ou bien comme des variantes combinatoires des labiales dites dures? De la réponse à cette question dépend le statut des sons [i] et [i], mais aussi le nombre d'allomorphes casuels: en fait, le problème qui nous préoccupe n'est pas tant d'ordre phonologique que morphophonologique. Après l'examen de différents ces de figure, nous proposerions un léger reclassement des consonnes doublé d'une nouvelle terminologie dont le but est de faciliter la description de la flexion.

#### 1. Définition des consonnes labiales

La prononciation des consonnes labiales nécessite la participation d'au moins une lèvre. En polonais – de même qu'en français, d'ailleurs – il s'agit des sons suivants:

- deux bilabiales, dont une sourde et une sonore : [p], [b]
- deux labio-dentales, dont une sourde et une sonore : [f], [v]
- une bilabiale nasale: [m]

Ces consonnes peuvent se trouver en début de syllabe, mais seules les sourdes et la nasale peuvent occuper la finale absolue, selon un principe général du polonais:

- début: [pan, bes, farba, vorek, matka] = pan, bez, farba, worek, matka
- fin: [semp, zomp, kilof, kref, dom] = sep, ząb, kilof, krew, dom

Les consonnes sourdes et sonores n'ont donc pas tout à fait la même distribution; on voit à l'occasion que l'orthographe polonaise est plus morphologique que phonétique.

À l'écrit, les lettres qui désignent les consonnes labiales se combinent indifféremment avec *i* ou *y*: *mial, mily, myly, bialy, baly się, byly*, etc., mais on vient de voir que l'orthographe peut être trompeuse et rien ne nous permet d'affirmer *a priori* qu'il s'agit des *mêmes* consonnes.

En règle générale, les consonnes qui se combinent avec les voyelles [i] ou avec [i] sont en distribution complémentaire: les consonnes dites *dures* ou *non palatales* se combinent avec [i], les consonnes dites *molles* ou *palatales*, parfois *palatalisées*, ainsi que [k] et [g], avec [i]. D'où la question concernant les consonnes labiales: échappent-elles à cette partition (en d'autres termes, sont-elles neutres quant à la palatalité) ou bien y a-t-il en polonais non cinq, mais dix consonnes labiales?

Il y a deux réponses possibles:

1. Les analyses antérieures aux années 1970 posent l'existence phonologique de dix consonnes labiales, soit : /p p' b b' f f' v v' m m'/;

2. les analyses structurales plus récentes postulent le statut phonologique de cinq consonnes, soit /p b f v m/ et l'existence de variantes combinatoires non

phonologiques [p, b, f, v, m].

En d'autres termes, dans le premier cas, c'est la consonne qui détermine la voyelle suivante; dans le second, c'est la voyelle qui détermine la consonne précédente! De toute façon, tous ces sons, quel que soit leur statut, connaissent des restrictions positionnelles et combinatoires, dont les plus remarquables sont:

- les consonnes labiales palatalisées n'apparaissent qu'en position prévocalique, si bien qu'elles peuvent apparaître comme secondaires par rapport aux consonnes dures;
- le son [i] n'apparaît jamais en début de syllabe, si bien qu'il peut apparaître comme secondaire par rapport à [i], ce qui mis en parallèle avec la précédente constation nous mène au paradoxe suivant: des consonnes « primaires » n'apparaissent en tant que telle qu'accompagnée d'une voyelle « secondaire »...

Remarquons tout d'abord que, à l'anachronisme près, le caractère phonologique des labiales molles était ressenti dès le xve siècle. Dans son traité d'orthographe, Jakub Parkosz² recommande de distinguer les consonnes dures et les molles:

« A te oto sześć liter: b f l m n p zachowując to samo brzmienie i iloczas, są wymawiane bądź twardo, bądź miękko. [...] Przykład (na b twarde): babø bik

Les études phonétiques (en particulier Sawicka 1995) se contentent d'affirmation du type: « Mimo iż korelacja miękkości jest w języku polskim wciąż silnie rozwinięta, w większości wypadków opozycja twardy vs. miękki nie ma charakteru morfologicznego. [...] Dawnym miękkim fonemom labialnym odpowiadają teraz grupy fonemów /Pj/. Wyjątek stanowi pozycja przed/i/, gdzie zamiast miękkiego fonemu mamy twardy... » (p. 144) – cette dernière affirmation rendant compte des mots du types mówi, kupi qui ne se prononcent pas \*[muvji], \*[kupji]. À ce propos, notons ce qu'écrit Laskowski (dans Encyklopedia..., 1978: 324): « W polskim języku literackim samogłoska i oraz półsamogłoska j nigdy nie występują po spółgłoskach twardych, w przeciwności do samogłoski y, która pojawia się tylko po spółgłoskach twardych. » – Cette affirmation contient une erreur patente, à savoir que j peut parfaitement se combiner avec des consonnes dures, par ex. sesja = [sɛsja] et non \*[sɛɛa].

<sup>2</sup> Traktat o ortografii polskiej, opr. Marian Kucała, Warszawa, PWN, 1985, p. 93-95.

bodze (babą 'babę' byk bodzie). Przykład drugiego b, miękkiego: Beneck, byka, bige (Bieniek, bika, bije). [...]

M. Podobnie twardnieje i zmiękcza się m znajdujące się koło tych samych samogłosek i spółgłosek. Przykład: Mika 'Mikołaj' – myka 'pociąga'; również położone na końcu wyrazu, np. dym, grom, jim 'im' – jim' 'chwytaj', przym' 'przyjmij' [...] Twarde m [niech będzie] z ogonkiem przy trzeciej nóżce, jak się zwykło pisać na końcu wyrazów, jak np. mara, mego, mige, moge, modro, muszø (mara, mego, myje, moje, mądro, muszą 'musze'). M zaś miękkie – bez ogonka, np. maal mecz mikolai mood (miał mieć Mikołaj miód) » (Kucała, éd., 1985: 93-95). Etc.

Le traité d'orthographe de Kochanowski³ abonde dans le même sens. On peut y lire, par ex.:

```
« B dwoje: pierwsze nie jest nic różne od łacińskiego, jako "ślub", to jest przyrzeczenie. Drugie – nasze własne, a to kreskę ma nad sobą, jako "ślub", to jest przyrzecz. [...]
```

M dwoje: pirwsze, jako tu: "dom"; drugie z kreską jako to: "uskrom". »

#### 2. Observations

Pour des raisons de commodité, on prendra comme point de départ la forme écrite des mots.

#### 2.1. Les labiales en position finale et préconsonantique

En polonais moderne, les bilabiales sont nécessairement dures en position préconsonantique, même s'il s'agit d'une consonne molle, ainsi qu'en position finale: goląb [gɔwəmp], ślub [ɛlup], dom [dɔm], Radom [radəm], etc. Cette contrainte va de paire avec l'absence obligatoire de voisement en finale

On a vu plus haut qu'il n'en a pas toujours été ainsi, puisque Kochanowski insiste sur la graphie ślub'; on peut néanmoins supposer que la consonne finale était sourde, la perte de voisement étant généralement attribuée à l'amuïssement des *jers* faibles vers le x<sup>e</sup> siècle de notre ère. En position préconsonantique les labiales sont toujours dures et rien n'indique qu'elles aient jamais pu être molles:

źrebiec > źrebca	[zreb'ets]	ou	[zrebjets]	>	[zreptsa]
pies > psa	[p'ɛs]	ou	[pjɛs]		[psa]
samiec > samca	[sam'ets]	ou	[samjɛt͡s]	>	[samtsa]
owies > owsa	[əv'es]	ou	[əvjɛs]	>	[əfsa]
hufiec > hufca	[xuf'ets]	ou	[xufjets]	>	[xuftsa]

<sup>3</sup> Dzieła polskie, PIW, 1960: p. 785-793.

Cette limitation ne concerne pas les palatales non labiales, qui gardent le trait de palatalité quelle que soit leur position dans le mot:

```
      wieś > wsi
      [vee] ou [vjee]
      > [vei]

      pień > pnia
      [p'en] ou [pjen]
      > [pna]

      ćma > ciem
      [tema]
      > [teem]

      bodziec > bodźca
      [bodzets]
      > [bodztsa]
```

La dépendance des labiales palatalisées de leur environnement constitue un argument en faveur de l'hypothèse de la variante combinatoire. Une telle limitation n'est cependant pas plus exceptionnelle que le principe d'assourdissement en finale.

Ceci ne nous avance guère, puisque, selon le type d'analyse, on peut poser le principe de dépalatalisation des labiales dans certaines positions, ou bien dire que la semi-consonne /j/ ne peut se trouver en position interconsantique ni en finale post-consonantique, ce qui revient à substituer à une règle concernant les consonnes labiales une règle concernant /j/. Celle-ci paraît néanmoins plus générale, car elle englobe d'autres consonnes que les labiales, en particulier /k/ et /g/.

#### 2.2. Les labiales en position prévocalique

#### 2.2.1. Opposition de type -PV-: -PiV-4 $(V \neq i, y)$

Les mots suivants constituent des « paires minimales », à savoir qu'il ne se distinguent que par un seul élément: à l'écrit, il s'agit de la présence ou de l'absence de la lettre *i* après la lettre désignant la labiale et avant celle qui désigne la voyelle:

buro / biuro; pasek / piasek; mało / miało; wesz / wiesz; fotografa / fotografia.

On aura reconnu les exemples canoniques cités par de nombreuses grammaires. Le premier terme de l'opposition ne pose aucun problème, du moins dans le domaine qui nous intéresse ici, et tous s'accordent pour la transcription phonétique suivante: [burɔ pasek mawɔ vɛʃ fətɔgrafa].

2.2.1.1. Naturellement, c'est le second terme qui pose problème. Selon l'analyse « traditionnelle », ces mots écrits correspondent aux mots phonétiques suivants: [beuro peasek meawo vees fotografea]. On peut regrouper les sons initiaux en paires: [b: be - p: pe - m: me - v: ve - f: fe]. À chaque labiale « dure » correspond une labiale « molle », distincte de la précédente par le trait de « palatalité », lequel est sémantiquement pertinent. Une relation de même nature oppose les sons [s: ɛ - z: z] – etc. Il s'agit d'une opposition de deux phonèmes, c'est-à-dire d'éléments systémiques signifiants isolables par le test de substitution.

<sup>4</sup> P symbolise une consonne labiale, C une consonne quelconque, V une voyelle quelconque; en italique, les lettres correspondantes.

L'argument de l'analyse phonétique « traditionnelle » se fonde sur la nature articulatoire des « consonnes labiales palatalisées » dont la prononciation serait « synchronique », à savoir que le mouvement des lèvres correspond exactement à celui de la langue vers le palais (voir Ostaszewka & Tambor, 2001 : 50). La thèse du caractère phonématique des « labiales molles », et donc de l'existence de dix phonèmes labiaux est soutenue par Szober (1921), Stieber (1966), Decaux (1978 : 1.25) et aussi, plus récemment, Nagórko (1996 : 45-46), Lipińska & Seretny (2005 : 32), mais déjà Klemensiewicz (1962<sup>4</sup> : 26) remarque que dans le cas des labiales, le mouvement de la langue vers le palais est un mouvement supplémentaire (*dodatkowy*) et que de nombreux Polonais prononcent ces consonnes comme la concaténation d'une labiale, amollie ou non, et d'un yod; la prononciation est donc « asynchronique ».

(Ce débat sur la qualité de la prononciation nous paraît peu pertinent au regard de la latitude articulatoire de chaque locuteur.)

2.2.1.2. Au contraire de cette analyse « traditionnelle », des approches plus récentes privilégient la « prononciation asynchronique », en se fondant sur des observations articulatoires (Ostaszewska & Tambor, 2000: 51) ou acoustiques (Sawicka, 1995: 89-90). Les conséquences grammaticales de cette approche se trouvent dans Bartnicka & al. 2004, Orzechowska 1999. Par suite, la transcription des termes de droite est la suivante: [bjurɔ pjɑsɛk mjɑwɔ vjeʃ fɔtɔgrɑfja], ou bien [bjurɔ pjɑsɛk mjɑwɔ vjeʃ fɔtɔgrɑfja], c'est-à-dire de toute manière avec la semi-consonne (le glide) [j] entre la consonne et la voyelle, la première pouvant apparaître sous forme de variante combinatoire amollie, d'où le signe « j » en exposant. La précision de l'analyse n'ayant pas de limite (on peut toujours analyser plus finement), la notation d'un « j » en exposant a sans doute des raisons d'être purement phonétique, mais sa valeur phonologique est douteuse puisqu'on ne saurait opposer [bj] et [bˈ], le phénomène d'anticipation articulatoire modifiant toujours quelque peu la consonne précédente<sup>5</sup>.

Une expérience intéressante, relatée par Sawicka (1995 : 90) consiste à faire écouter et analyser une bande magnétique à l'envers : les séquences de type [bj] sont alors nettement perçues comme [jb], ce qui constitue un argument très fort non seulement pour la prononciation asynchronique, mais pour le caractère de concaténation de ce type de séquence.

#### 2.2.2. Opposition de type -Pi-: -Py-

Une question indissociable de celle de la palatalité des consonnes labiales est le statut des voyelles [i] et [i]: selon l'analyse, on considérera qu'il s'agit des variantes d'un même phonème ou de deux phonèmes différents. Le fait est que ces deux sons sont en distribution (presque) complémentaire, ce qui constitue un argument de poids pour les considérer comme des variantes d'un même phonème. De plus, [i] ne peut jamais apparaître isolément ou en début de mot, contrairement à [i].

<sup>5</sup> L'affirmation de Gussmann (2004: 128) va fondamentalement dans le même sens: « The combination of a palatalised labial with a following glide is structurally totally equivalent to a palatalised labial without any glide, i.e. [pij] = [pi] ».

Voyons quelques exemples écrits et leurs transcriptions « traditionnelle » (colonne de gauche) et « moderne » (colonne de droite). Il s'agit évidemment de transcription phonologique et non phonétique, puisque tout le monde s'accorde sur la différence de timbre entre [i] et [i]:

 być: bić
 /bite: b'îte/
 /bite: bite/

 pyl: pil
 /piw: p'iw/
 /piw: piw/

 mylo: milo
 /miwo: m'iwo/
 /miwo: miwo/

 wyć: wić
 /vite: v'ite/
 /vite: vite/

 żyrafy: żyrafi
 /zirafi: ziraf'i/
 /zirafi: zirafi/

Selon l'analyse « traditionnelle », exprimée scientifiquement par Baudouin de Courtenay (1899) mais déjà présente à sa manière chez Parkosz, dans les années 1470, le trait distinctif de la paire minimale est la palatalité de la consonne et la voyelle qui suit est l'une des variantes d'un phonème noté /i/ (Nagórko 1996) ou /y/ (Decaux 1978). En revanche, dans l'analyse « moderne », la différence est portée par la voyelle : ceci est une conséquence immédiate du point précédent, à savoir que les labiales palatalisée sont formées de la concaténation d'une consonne et d'un glide. Cette approche se fonde également sur le sentiment linguistique des locuteurs qui distinguent nettement [i] et [i], mais c'est là un argument d'une toute autre nature et il est à ce titre rejeté par Gussmann 2004.

On est donc confronté à l'alternative suivante :

- si les consonnes labiales palatalisées ont un statut phonologique, alors les sons [i] et [i] sont des variantes d'un seul phonème;
- si les voyelles [i] et [i] sont des phonèmes, alors les consonnes labiales palatalisées sont des variantes combinatoires.

Les oppositions *tyk: tik, tryk: trik* constituent un argument en faveur des deux phonèmes (Polański, 2003: 344). Dans le même ordre d'idées, notons l'opposition [plastik] = *plastik* et [plastik] = *plastyk* où l'opposition [i] vs. [i] est signicative. De plus, si [i] était une variante combinatoire, la pronciation [plastik] devrait êtres incorrecte, voire impossible.

À vrai dire, du point de vue fonctionnel, chacun des deux points de vue se défend, le poids de l'orthographe rendant peut-être la seconde solution plus séduisante, puisqu'il permet d'expliquer pourquoi les lettres  $b\ p\ m\ w\ f$  se combinent indifféremment avec les lettres i ou y. Des arguments supplémentaires pourront être fournis par la morphophonologie, à savoir la forme de certaines désinences casuelles, en particulier celle du locatif singulier.

#### 2.2.3. Alternance de type -CV > -Cie (intrusion de la flexion)

baba > babie	/baba/	/bab'ε/	/babjε/
mapa > mapie	/mapa/	/map'e/	/mapje/
mama > mamie	/mama/	/mam'e/	/mamje/
mewa > mewie	/mɛva/	/mɛv'ɛ/	/mɛvjɛ/
lufa > lufie	/lufa/	/luf'ε/	/lufje/
nos > nosie	/nos/	/noce/	-

gród > o grodzie	/grut/	/grəd͡zɛ/
chwała > o chwale	/xfawa/	/xfale/
kuna > o kunie	/kuna/	/kunε/
student > o studencie	/student/	/studentee/
zaraza > o zarazie	/zaraza/	/zaraze/

Pour les consonnes non labiales, une seule analyse est possible: une désinence /-'ɛ/ provoquant une alternance consonantique dure > molle, sauf pour les thèmes en /r/, ainsi que les thèmes des noms féminins en /k, g,  $\chi$ /, où l'on observe /r >  $\chi$ /, /k > ts/, /g > dz/, / $\chi$  >  $\chi$ /. En ce qui concerne les labiales, on a deux hypothèses:

- 1. sans yodisation: si l'on met en parallèle les labiales et les dentales, /z > z/ équivaut à /b > b'/ et de ce fait toutes les consonnes « dures » s'opposent en bloc aux « molles »;
- 2. avec yodisation: il convient dès lors d'introduire un allomorphe /jɛ/ de la désinence, ce qui revient à compliquer la morphologie pour alléger la phonologie.

L'analyse « traditionnelle » semble ici plus économique puisqu'elle met en œuvre un nombre moindre de mécanismes phonétiques. Cependant, l'hypothèse du yod n'introduit qu'une complication apparente: si l'on pose que la désinence provoque la seule alternance consonantique possible dans un paradigme, rien n'interdit d'envisager la yodisation des labiales. La notion de « seule alternance possible » permet donc aussi de rendre compte de celles qui ne sont pas des palatalisations à proprement parler, comme par ex. [r > 3]. Dans un paradigme donné, les consonnes alternantes n'ont qu'un alternant possible, selon la liste suivante:

p > pj	t > tc	r > 3
b > bj	$d > \widehat{dz}$	w > 1
f > bj	s > c	$k > \widehat{ts} // \widehat{t_{J}}*$
v > vj	z > z	$g > \widehat{dz} // 3^*$
m > mj	$n \ge n$	χ>∫ // ͼ

Les alternances marquées d'un \* apparaissent seulement dans la conjugaison, laquelle pose des problèmes supplémentaires : proszę / prosi ; wożę / wozi.

#### 2.2.4. Alternance de type -P > -Pi, -PiV (V = a, u)

Le principe esquissé ci-dessus ne rend pas compte d'un certain nombre, certes restreint, de substantifs masculins et féminins à finale labiale « dure » au N sg, mais palatalisée à tous les cas obliques, leur paradigme correspondant à celui des substantifs à thème mou

```
goląb > golębia, o golębiu vs. dąb > dębu, o dębie karp > karpia, o karpiu vs. sklep > sklepu, o sklepie Radom > Radomia, w Radomiu vs. dym > dymu, o dymie paw > pawia, o pawiu vs. lew > lwa, o lwie
```

```
brew > brwi, o brwi vs. mewa > mewy, o mewie (pas d'exemple en -f)
```

L'absence de substantifs de ce type à finale -f nous rappelle que le phonème /f/ est apparu en polonais à date relativement récente, sans doute à la suite de l'amuïssement des jers finaux, et donc après le xe siècle.

Ces paradigmes s'expliquent facilement en ayant recours à la grammaire historique: il s'agit d'anciens thèmes mous. Mais une description synchronique ne peut pas y recourir. À nouveau, deux solutions se présentent:

- 1. la palatalité des labiales s'amuït en finale, au même titre que le voisement; ces deux traits réapparaissent donc en position prévocalique;
- certains lexèmes, comme PAW, ont des marques casuelles allomorphes yodisées, comparés au type de LEW:

N	paw	/paf/	/paf/	lew
AG	pawia	/pav'a/	/pavja/	lwa
D	pawiowi	/pav'ov'i/	/pavjovi/	lwowi
I	pawiem	/pav'εm/	/pavjem/	lwem
LV	pawiu	/pav'u/	/pavju/	lwie
NAV	pawie	/pav'ε/	/pαvjε/	lwy
G	pawi	/pav'i/	/pavi/	lwów
D	pawiom	/pav'om/	/pavjom/	lwom
I	pawiami	/pav'am'i/	/pavjami/	lwami
L	pawiach	/pav'aχ/	/pavjax/	lwach

La colonne de droite est descriptivement plus faible que celle de gauche: soit elle introduit un thème alternant/pavj-/, soit elle introduit une série d'allomorphes, chaque désinence vocalique étant doublée d'une désinence yodisée, à l'exception de -i, ce qui pose un problème descriptif supplémentaire.

Üne solution, fondamentalement semblable à la précédente, consisterait à postuler un thème structurel unique /pαvj-/ ou /pαv'-/ dont les réalisations phonétiques dépendraient des principe d'assourdissement et de dépalataliation ou d'amuïssement du yod. On peut également postuler l'existence de plusieurs thèmes /pαf/ et /pαv'/ d'une part, /pαf/, /pαv/ et /pαvj/ d'autre part. Les mécanismes qu'on peut invoquer sont à peine plus complexe que le passage de *staw* = [staf] à *stawu* = [stavu] et *stawie* [stavjɛ] où on peut aussi poser l'existence de trois thèmes.

Il convient toutefois de remarquer que, outre les noms propres tels que *Radom*, *Wrocław*, etc., les substantifs de ce type forment un ensemble assez restreint:

```
-p: 2+1 éléments: karp, (zębokarp), kurp
-b: 5: drób, gołąb, jastrząb, jedwab, korab
-m: zéro (si l'on exclut les numéraux siedem et osiem)
-w: 30
dont: 7 masculins: nów, olów, paw, szczaw, tulów, zółw, żuraw
21+2 féminins: brew, brukiew, bukiew, cerkiew, chorągiew, cietrzew, czerw, krew (półkrew, psiakrew), krokiew, łagiew, marchew, mątew, modrzew, ostew, ostrew, panew, płatew, rzodkiew, stągiew, warząchew, żągiew
```

Ces substantifs féminins forment un sous-groupe cohérent qui se décline sur le modèle de *kość*:

singulier	NA	kość	brew
	GDLV	kości	brwi
	I	kością	brwią
pluriel	NAGV	kości	brwi
	D	kościom	brwiom
	L	kościach	brwiach

Il devient évident qu'aucun argument morphonologique ne peut faire pencher la balance.

#### 2.3. Le problème du yod : type -PiV > -Pi // -Pii

Un grand nombre de lexèmes féminins se terminent par une séquence [ja] après consonne, écrite *Cia*, ou *Cja* s'il y a risque de confusion avec les digrammes *ci si zi: fobia, racja, Holandia, mafia, magia, autarkia, biblia, mumia, linia, harpia, kuria, sesja, partia, rewia, Azja.* Tous ces lexèmes sont des emprunts, en général au latin, et la consonne qui précède le yod est dure, tout au plus légèrement palatalisée, mais non palatale: on dit bien [sɛsja] et non \*[sɛɛa]. À cette liste s'ajoutent quelques lexèmes purement polonais comme *glebia, ziemia, trzewia* où les lettres précédant le *i* désignent des consonnes labiales (pas d'exemples en *-fia, -kia*), ou bien encore des lexèmes très courants comme tous les noms à suffixe *-arnia*, par ex. *kawiarnia*.

Lorsque la désinence casuelle est -i (en l'occurrence au GDL sg et parfois au Gpl), on observe une différence notable :

- les emprunts s'écrivent avec -ii ou -ji: magii, biblii, mumii, rewii, sesji, linii
- les lexèmes polonais s'écrivent avec -i : głębi, ziemi, trzewi, kawiarni

Au demeurant tous ces lexèmes appartiennent au même paradigme, ou presque:

singulier	N	mumia	ziemia	fobia	głębia
	A	mumię	ziemię	fobię	głębię
	GDL	mumii	ziemi	fobii	głębi
	I	mumią	ziemią	fobią	głębią
	V	mumio	ziemio	fobio	głębio
pluriel	NA	mumie	ziemie	fobie	głębie
	G	mumii	ziem	fobii	głębi
	D	mumiom	ziemiom	fobiom	głębiom
	I	mumiami	ziemiami	fobiami	głębiami
	L	mumiach	ziemiach	fobiach	głębiach

La description des emprunts paraît la plus évidente: il s'agit d'un paradigme féminin à thème mou, les thèmes étant par ex. [mumj] et [fɔbj], d'où la prononciation [mumji] et [fɔbji] les désinences étant les mêmes que pour *ciocia* [tɛɔtɛa] dont le thème fléchi est [tɛɔtɛ]. Les mots polonais posent problème, parce qu'on prononce [zɛmi], [qwɛmbi], év. [zɛmji], [qwɛmbij] et non \*[zɛmji],

[gwɛmbji] ce dont rend compte l'orthographe. Faudrait-il dès lors postuler deux thèmes [zɛmj] et [zɛm], ou bien un seul [zɛm'] qui aurait l'avantage de présenter la même régularité que les autres?

Vu le petit nombre de lexèmes concernés, on peut les traiter comme des exceptions, la règle générale étant le thème en [-j]: /zɛmj/ au même titre que /mumj/.

Ce même problème se pose pour la désinence -'i (N pl m1):

```
nowy > nowi /novi/= [novi] > /novi/= [novi]
/novi/= [novi] > /novi/= [novi] ([*novji])
```

alors que dans la même situation, on a, par ex.:

$$syty > syci$$
 /siti/ = [siti] > /sitei/ = [sitei]  
/siti/ = [siti] > /sitei/ = [sitei]

avec un exemple de « seule alternance possible » [t] > [ $t\hat{c}$ ].

Ce problème n'apparaît pas avec la désinence - e (L sg).

Il apparaît que dans des conditions comparables, la consonne labiale alterne ou non. Pour en rendre compte, il faudrait modifier la distribution des allomorphes du nominatif pluriel masculin-humain:

- --i = /-i/ pour les thèmes durs non labiaux: syty > syci
- -i = -i pour le thèmes labiaux et mou: nowy > nowi; ostatni > ostatni
- $--\dot{y} = /-\dot{i}$ /pour les thèmes en /k g r/: wielki > wielcy
- -y = -i/ pour les thèmes en /ts dz/: obcy > obcy, cudzy > cudzy

#### 3. Conclusions

Il apparaît que la réponse varie selon le but à atteindre, chaque option ayant ses avantages et ses inconvénients.

#### 3.1. En phonétique

Il convient de distinguer [i] et [i]; concernant les labiales molles, la distinction entre [P'] et  $[P_i]$  voire  $[P_i]$  n'est pas significative.

#### 3.2. En phonologie

On tombe sur le cercle vicieux décrit ci-dessus:

- si /i/ et /i/ sont des phonèmes, alors un seul phonème /P/ a plusieurs réalisations: [P] et [P<sub>i</sub>], voire [P<sub>j</sub>];
- si /P/ et /P'/ sont des phonèmes, alors un seul phonème /I/ a plusieurs réalisations: [i] et [i].

Chacune des deux approches se justifie.

#### 3.3. En morphophonologie

L'approche traditionnelle paraît plus économique – pour la description du système –, car elle permet d'édicter des règles générales et simples:

- toutes les désinences notées -i- et -y- sont les variantes d'une désinence unique;
- on peut regrouper sous un seul chapeau les désinences altérantes (-'i, -'e).

#### 4. Proposition (intrusion de la didactique)

Dans une optique didactique, on peut mettre dans la balance l'économie de la description théorique et l'acceptabilité de la description par les apprenants, en d'autres termes, la question de la perception des sons<sup>6</sup>. Par exemple, il est plus aisé d'expliquer la différence de prononciation entre *bié* et *byé* par une différence vocalique, et non consonantique, ce que font d'ailleurs systématiquement les locuteurs polonais. On peut donc décider de poser comme *a priori* le caractère phonologique de /i/ et /i/ et (re)construire le système consonantique à partir de là.

On distinguera en premier trois groupes de consonnes selon leur combinabilité avec l'une ou l'autre voyelle:

- 1. avec /i/ et /i/: /p b f v m  $\chi$ /
- 2. avec /i/: /t d s z r n w  $3 \stackrel{?}{ts} \stackrel{?}{dz} \int \stackrel{?}{tf} 3 \stackrel{?}{dz}$
- 3. avec /i/: /c z tc dz n 1 j k g/

Dans un second temps, on regroupera les consonnes par paires alternantes selon la « seule alternance possible ».

On constate que les consonnes de gauche ne se retrouvent jamais à droite et que chaque paire de consonnes est unique par paradigme. Naturellement, on retombe dans une très grande mesure sur la partition en consonnes « dures, molles, durcies, vélaires ». On remarque aussi que toutes les consonnes ne sont pas répertoriées. En fait, tout ce travail se ramène à une nouvelle proposition terminologique fondée sur des observations de la morphophonologie qui tienne compte du sens alternances et de la combinabilité avec /i/ ou /i/:

- consonnes neutres (/i/ou/i/) = p b f v m
- consonnes /i/
- stables: d3
- premières: t d s z r n w χ
- secondes:  $\widehat{ts} \, \widehat{dz} \, \int \widehat{t} \, \widehat{t} \, 3$
- consonnes /i/stables: j
- premières: k g (c c j) - secondes: tê dz c z l n

<sup>6</sup> Ce qui revient à confondre phonétique et phonologie, voire à nier l'existence de ces deux niveaux d'analyse, comme le fait la phonologie de gouvernement appliquée par Gussmann, qui conclut néanmoins à l'unicité du phonème /l/, diversement perçu selon sa position.

D'où le tableau suivant, à mettre en parallèle avec le tableau des alternances :

	stables	premières	secondes
/ɨ/ ou /i/	p b f v m	х	
/ <u>i</u> /	<del>d</del> <sub>3</sub>	t d s z r n w	tsdz∫t∫3
/i/	j	k g	tê dî e z l n

Variante incluant [c Ţ ɛ] − à discuter.

	stables	premières	secondes
/ɨ/ ou /i/	p b f v m		
/i/	ર્વેરે	tdszrnwχ	ts dz t∫ 3
/i/	j	k g c j ¢	દિલેંટ દર1 પ્ર

#### **Bibliographie**

Вадоцін де Социтенач J. = Бодуэн де Куртенэ, 1895, Опыт теории фонетических альтернации. Перевод с нем, dans Избранные труды по языкознанию, t. I, Издательство Академии Наук СССР, Москва, 1963, p. 265-347.

BARTNICKA B. et al., 2004, Grammatik des Polnischen, München, Verlag Otto Sagner.

DECAUX É., 1978, Leçons de grammaire polonaise, Paris, Institut d'Études Slaves.

Dukiewicz L., Sawicka I., 1995, Fonetyka i fonologia, in Gramatyka współczesnego języka polskiego, Kraków, Instytut Języka Polskiego.

Gussmann E., 2004, « Polish front vowels or Baudouin de Courtenay *redividus* », *Studies in Polish Linguisitics*, vol. 1, p. 130-130, Cracow, Lexis.

Klemensiewicz Z., 1962<sup>4</sup>, *Podstawy wiadomości z gramatyki języka polskiego*, Warszawa, PWN.

Lipińska E., Seretny A., 2005, *Abc metodyki nauczania języka polskiego jako obcego*, Kraków, Universitas.

MIODUNKA W., 1987, Prononciation polonaise pour les francophones, Kraków, Uniwersytet Jagielloński.

- NAGÓRKO A., 1996, Zarys gramatyki polskiej, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Orzechowska A., 1999, «Rzeczownik» dans Grzegorczykowa Renata et al. (red.), Gramatyka współczesnego języka polskiego. Morfologia, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Ostaszewska D., Tambor J., 2001, *Fonetyka i fonologia współczesnego języka polskiego*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Polański K. (éd.), 2003, Encyklopedia językoznawstwa ogólnego, Wrocław, Ossolineum.
- STIEBER Z., 1966, Historyczna i współczesna fonologia języka polskiego, Warszawa.
- Szober S. S., 19678, *Gramatyka jezyka polskiego*, Warszawa, PWN (1<sup>re</sup> éd. 1921).
- Urbańczyk S. (réd.), 1978, Encyklopedia wiedzy o języku polskim, Wrocław, etc., Ossolineum.